



Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français

SNCUF

A l'attention des membres du SNCUF

APPEL A CANDIDATURES au CA du SNCUF

Le 20 septembre 2015

Chers Collègues,

Président

Benoît VIGNES

Vice-Président

Jean-Paul BOITEUX

Secrétaire Général

Frédéric VAUDIN

Secrétaire Général Adjoint

P. MONGIAT-ARTUS

Trésorier

Marc GERAUD

Trésorier Adjoint

Jean-Charles ALIMI

Collège des Libéraux

J.C. Alimi

Th. Gérard

M. Geraud

D. Legeais

P. Metois

F. Vavdin

Collège des Hospitaliers

Général

M. Schneider

B. Vignes

Collège des Hospitalo-Universitaires

J.P. Boiteux

P. Mongiat-Artus

F. Saint

P. Rischmann

Déjà 3 années de mandat, aussi le CA du SNCUF doit être renouvelé en 2015.

Ces 3 années ont été marquées par des réglementations de plus en plus contraignantes (Contrat d'accès aux soins, future loi santé, DPC...).

Le SNCUF est présent sur tous les fronts et devra continuer à faire entendre la spécificité de la voix des Urologues.

Aux cotés du Bloc il faut continuer notre lutte contre la loi santé et ses dérives qui veulent réduire le rôle du médecin en cadre de santé. Aux URPS, il nous faut défendre notre spécificité et être présent lors des discussions avec les ARS dont le rôle se renforce années après années. Nous devons négocier collectivement avec les groupes de clinique pour défendre notre exercice. Face aux groupes, la négociation individuelle conduira inéluctablement à une augmentation des charges de travail pour au mieux conserver nos revenus. La participation au fonctionnement des établissements (Clin, Clud, CME, RMM et Commissions diverses) sans contrepartie ne peut plus durer.

Aux côtés de l'AFU, au sein du Conseil National Professionnel en Urologie, CNPU, nous contribuons à faire évoluer le fonctionnement de notre exercice professionnel, dans un souci de respect de la responsabilité des Urologues, de l'éthique professionnelle et de la sécurité de nos pratiques.

Nous faisons appel aux collègues pour les 3 collèges (plusieurs administrateurs sortants ne se représenteront pas : il y a des postes à pourvoir) :

- urologues libéraux : 6 postes,
- urologues hospitalo-universitaires : 3 postes,
- urologues hospitaliers généraux : 3 postes.

Chacun ne vote et ne peut être candidat que pour son collège d'appartenance ; ceux qui ont un exercice mixte choisissent leur collège.

Les candidatures sont à envoyer au secrétaire général, accompagnées d'une courte profession de foi (avec une photo si possible), au mieux par courrier électronique, sncuf@urofrance.org, ou par courrier à la Maison de l'Urologie-SNCUF (cf infra). Les candidats doivent être à jour de leur cotisation 2015.

Les candidatures doivent arriver avant le 20 octobre. Les élections auront lieu durant la première quinzaine de novembre. La première réunion du CA renouvelé aura lieu le 17 novembre au soir, veille de notre AG annuelle lors du congrès de l'AFU.

Comment participer au CA du SNCUF ? En partageant ses idées sur l'exercice de notre profession, coopérer aux travaux du CNPU, échanger par courrier électronique avec le Bureau du syndicat. Le Bureau s'acquitte de la majorité des tâches mais chacun peut s'investir dans les champs qui l'intéressent.

Nous attendons vos candidatures ! N'hésitez pas à nous téléphoner si vous le souhaitez.

Syndicalement vôtre.

Pour le Bureau

Frédéric Vavdin - 06 20 45 65 10

Autre échéance électorale proche pour les libéraux : élections des URPS.

Votez pour défendre votre exercice !

Maison de l'Urologie / SNCUF

11 rue Viète - 75017 Paris - tél : 01 45 48 06 09 - fax : 01 45 48 12 92

Tél Dr Vignes : 06 08 60 92 44

Tél Dr Vavdin : 06 20 45 65 10

sncuf@urofrance.org